



CCAS
TABLEAU
THEORIQUE DES
EFFECTIFS
CREATION

DELIBERATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Séance du 22 MAI 2025

page 1

L'an Deux Mille Vingt Cinq le vingt-deux mai à 11 heures, le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale de la Commune de Bollène, régulièrement convoqué par courrier du 14 mai 2025, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, en salle de réunion en Mairie de Bollène, en session ordinaire sous la présidence de Monsieur Anthony ZILIO.

Présents : M. ZILIO, Mme GUTIEREZ, Mme BRISA, Mme DUMARCHER, Mme LAUNAIRE, Mme FROMENT

Absents excusés :

M. BLANC représenté par Mme GUTIEREZ

Mme AUTRAN-BLANC représentée par Mme BRISA

M. BERNE représenté par M. ZILIO

Mme GIANETTA représentée par Mme LAUNAIRE

Absente :

Mme CALERO

RAPPORTEUR : Monsieur Anthony ZILIO

Vu le Code général des collectivités territoriales,

Vu le Code général de la fonction publique,

Vu la délibération du Conseil d'Administration en date du 20 octobre 2023 fixant l'effectif des cadres d'emplois des filières du personnel du Centre Communal d'Action Sociale,

Considérant la nécessité d'adapter le tableau des effectifs du personnel aux besoins du Centre Communal d'Action Sociale,

Il convient donc de procéder aux modifications suivantes :



DELIBERATION **DU CONSEIL D'ADMINISTRATION**

Séance du 22 MAI 2025

page 2

CREATION

GRADES OU EMPLOIS	CTG	CREATION(S)
FILIERE MEDICO-SOCIALE		
SECTEUR SOCIAL		
Assistant Socio-Educatif	A	1
TOTAL 1		1

Compte tenu de la spécificité du poste, il convient d'envisager la possibilité de recruter un contractuel sur la base de l'article L332-8-2° (*les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient et sous réserve qu'aucun fonctionnaire n'ait pu être recruté*) du Code de la fonction publique.

Dans ce cas, le contrat d'une durée maximale de 3 ans sera conforme aux dispositions du décret n°88-145 du 15 février 1988 pour les agents de la fonction publique territoriale et sera assorti d'une rémunération sur la base de l'échelle indiciaire des Assistants Socio-Educatifs au grade d'Assistant Socio-Educatif-1^{er} échelon – indice brut 444 - indice majoré 395 et pourra être assorti d'un régime indemnitaire en fonction de l'expérience ou du niveau d'expertise du candidat.

TOTAL GÉNÉRAL DES CREATIONS (1)		1
--	--	----------

L'Assemblée est invitée à délibérer pour :

- donner son avis sur la proposition énoncée ci-dessus,
- autoriser la modification du tableau des effectifs en conséquence,
- dire que les crédits correspondants sont inscrits au budget du Centre Communal d'Action Sociale,
- adopter le tableau des effectifs annexé.

DELIBERATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Séance du 22 MAI 2025

page 3

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION,

Après avoir entendu l'exposé du rapporteur,

Après en avoir délibéré et à l'unanimité des suffrages exprimés,

DECIDE

- ➔ **DE DONNER** son avis sur la proposition énoncée ci-dessus,
- ➔ **D'AUTORISER** la modification du tableau des effectifs en conséquence,
- ➔ **DE DIRE** que les crédits correspondants sont inscrits au budget du Centre Communal d'Action Sociale,
- ➔ **D'ADOPTER** le tableau des effectifs annexé.

POUR EXTRAIT CERTIFIE CONFORME

M. Anthony ZILIO
Président du CCAS,



Mme Myriam GUTIEREZ,
Secrétaire de séance,



GRADES OU EMPLOIS	CTG	EFFECTIFS BUDGETAIRES	POURVUS			EFFECTIF NON POURVUS
			Titulaires	Non Titulaires	dont TNC	
FILIERE ADMINISTRATIVE						
SECTEUR ADMINISTRATIF						
Directeur CCAS – Attaché	A	1	0	1		0
Attaché	A	1	1			0
Rédacteur - Coordonnateur Résidence Autonomie A.Daudet	B	1	0	1		0
Adjoint administratif principal de 1ère classe	C	7	5			2
Adjoint administratif principal de 2ème classe	C	2	0			2
Adjoint administratif	C	3	1			2
TOTAL (1)		15	7	2	0	6

GRADES OU EMPLOIS	CTG	EFFECTIFS BUDGETAIRES	EFFECTIFS POURVUS			EFFECTIF NON POURVUS
			Titulaires	Non Titulaires	dont TNC	
FILIERE TECHNIQUE						
SECTEUR TECHNIQUE						
Agent de maîtrise principal	C	2	1			1
Adjoint technique principal de 1ère classe	C	1	0			1
Adjoint technique principal de 2ème classe	C	5	1			4
Adjoint technique	C	3	1			2
Adjoint technique TNC 17H30	C	1	0		0	1
TOTAL (2)		12	3	0	0	9

GRADES OU EMPLOIS	CTG	EFFECTIFS BUDGETAIRES	EFFECTIFS POURVUS			EFFECTIF NON POURVUS
			Titulaires	Non Titulaires	dont TNC	
FILIERE MEDICO SOCIALE						
SECTEUR SOCIAL						
Conseiller Supérieur Socio-Educatif – Directeur/rice de la maison de la petite enfance	A	1	0			1
Assistant socio-éducatif	A	2	1			1
Assistant socio-éducatif à TNC 17 h 30	A	2	0			2
Agent social principal 2ème classe	C	2	2			0
Agent Social	C	2	0			2
TOTAL (3)		8	3	0	0	5

TOTAL GENERAL (1+2+3)		35	13	2	0	20
------------------------------	--	-----------	-----------	----------	----------	-----------